



République Démocratique du Congo

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS
Cellule Infrastructures

PROJET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PTN) EN RDC

AVIS DE SOLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Assistance technique pour la préparation des plans d'action en faveur des Peuples Autochtones (PPA)

N° Avis : AMI n°022/MITP/CI/PTN/2025

N° de l'Accord du financement du PPA : IDA-V5060

N° de référence du marché PPM : ZR-CI-492401-CS-INDV

Date : 11 JUIN 2025

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu une avance de fonds de la Banque mondiale pour couvrir le coût de la préparation du Projet de Transformation Numérique (PTN) de la RDC, placée sous la gestion de la Cellule Infrastructures du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics, et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de Consultant individuel en vue de fournir une Assistance technique pour la préparation des plans d'action en faveur des Peuples Autochtones (PPA) dans les provinces de Kasaï, Kasaï-Central et Lomami.

L'objectif principal de la présente étude est de veiller que les Peuples autochtones présents dans la zone d'intervention du Projet de Transformation Numérique (PTN) soient pleinement consultés pour la conception du projet et la définition de ses modalités de mise en œuvre, et la possibilité de participer activement à ces activités.

Les tâches spécifiques en lien avec la mission du consultant sont les suivantes :

- Assurer les consultations publiques afin de s'assurer que le projet PTN respectera pleinement la dignité, les droits de la personne, l'économie et la culture des Peuples autochtones ;
 - Réaliser une évaluation sociale des Peuples autochtones vivant dans la zone d'influence des travaux du projet PTN en vue d'apprécier les répercussions potentielles positives et négatives de ces travaux sur ces communautés ;
 - Définir et d'hierarchiser les activités à mettre en œuvre dans le cadre d'un PPA en fonction des besoins prioritaires pertinents des Peuples autochtones et des résultats de l'analyse sociale ;
 - Préparer un PPA en faveur des Peuples autochtones, sur la base d'une évaluation sociale de la situation des PA dans les zones d'influences du projet, couvrant l'ensemble des thèmes détaillés dans le chapitre relatif aux résultats attendus.

Les provinces et territoires concernés par l'étude se déclinent comme suit :

- Province du Kasaï (Territoires de Mweka, Dekese, Luebo et d'Ilebo) ;
 - Province du Kasaï-Central (Territoires de Dimbelenge et de Luiza) ;
 - Province de la Lomami (Territoire de Kabinda).

Le démarrage de la mission est prévu au mois de septembre 2025 pour une durée de soixante (60) jours.

Les termes de référence complets sont disponibles sur le site de la Cellule Infrastructures : www.celluleinfra.org, sous l'onglet « Appel d'offres »

La Cellule Infrastructures invite les candidats admissibles, Consultants individuels à faire part de leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants potentiels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter les services (un CV détaillé indiquant l'exécution des prestations analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires), une lettre de motivation de 2 pages maximum expliquant les motivations profondes d'intérêt pour la mission, les qualifications et expériences spécifiques pertinentes similaires à prendre en compte pour l'examen des expressions d'intérêt en vue de la sélection, les attestations de services rendus, les attestations de formation, etc...).

Pour répondre aux exigences de la mission, le candidat devra présenter le profil suivant :

- Être détenteur d'un diplôme de niveau universitaire en anthropologie, sociologie, sciences sociales ou juridiques, développement, planification ou dans un domaine connexe (bac+5) ou équivalent ;
- Avoir au moins dix (10) années d'expérience globale, dont cinq (5) dans le domaine de l'évaluation sociale ;
- Avoir participé à au moins trois (3) études en faveur des populations autochtones pendant les cinq (5) dernières années de préférence pour des projets financés par la Banque mondiale ;
- Avoir participé à la réalisation d'au moins deux (2) missions dans le domaine de l'évaluation environnementale et sociale de projets en RDC pendant les cinq (5) dernières années ;
- Avoir une connaissance du nouveau Cadre de gestion Environnementale et Sociale (CES) de la Banque mondiale, notamment la Norme n°7 relative aux Peuples autochtones et une bonne connaissance des lois de la RDC en la matière ;
- Avoir l'expertise vérifiable d'au moins trois (3) ans dans les contacts, le dialogue et/ou la sensibilisation des populations autochtones (travail de mobilisation sociale, d'animation rurale, de formateur des leaders communautaires et promotion de droits humains, de préférence avec les peuples autochtones, etc.)
- Avoir une bonne maîtrise du français parlé et écrit (à faire apparaître dans le CV) ;
- Avoir une connaissance de Lingala et/ou swahili serait un atout.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, Sixième Edition, février 25 (Règlement de passation des marchés), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultants individuels par mise en concurrence ouverte nationale telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés susmentionné.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse physique ci-dessous ou à l'adresse électronique recrutement.ci@celluleinfra.org chaque jour ouvrable de 9 heures à 16 heures locales.

La Cellule Infrastructures se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies par les candidats aux fins de la présente sélection. Les candidats ayant fourni des informations tronquées ne seront pas retenus pour la suite du processus de passation des marchés.

Les Manifestations d'Intérêt, écrites en langue française, doivent être déposées physiquement à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier accompagné d'une version électronique en format Word ou Pdf copiable sur une clé USB ou envoyées par courrier électronique en format Pdf copiable à l'adresse mail : recrutement.ci@celluleinfra.org au plus tard le 27 juin 2025 à 14h00' heures locales (TU+1) et porter clairement la mention : «AMI N°022/MITP/CI/PTN/2025-Assistance technique pour la préparation des plans d'action en faveur des Peuples Autochtones (PPA) dans les provinces de Kasaï, Kasaï-Central et Lomami.

Cellule Infrastructures
70A, avenue Roi Baudouin
Commune de la Gombe
à Kinshasa.
Tél : +243 970 140 323

Billy TSHIBAMBE NYEMBU

Coordonnateur

Avenue Roi Baudouin, Kinshasa/Gombe
www.celluleinfra.org – info@celluleinfra.org
Tél. +243 (0) 970 140 323